L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73 rue de Chartre — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 JUIN 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 16 JUIN.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par P. J. Spear—à son magasin d'encan, marchandises sèches.

Par W. P. Vincent—à son magasin d'encan, grande vente de rubans pour chapeaux de dames, châles, broderies riches parures, cols et manches.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, marchandises sèches, jupons, linge fait et chapeaux.

Par F. F. Trinchard, au No 48 de la rue Gravier—Cafés Rio et Java, jambons, bœuf, beurre, etc.

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Magazine et Gravier—épaules, saindoux, savon, café, sucre, etc.

Nouvelles du Nord
D'UN JOUR PLUS RÉCENTES
Par la voie de l'Ouest.

Défaite du général Jones par Hunter—Les combats sur le Chickahominy—Occupation de Mont Sterling, Ky. par Morgan—Position des armées de Géorgie—Séance et résolutions de la Convention de Baltimore—Choix d'Abraham Lincoln et de Andrew Johnson comme candidats.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Ida Handy*, nous avons reçu des journaux de St-Louis du 8 et de Memphis du 11. Nous y trouvons des nouvelles politiques et militaires du plus haut intérêt.

Nouvelles militaires.

Washington, 8 juin.—Au général Dix: Une dépêche de M. Dana, au quartier-général de Grant, datée d'hier soir à huit heures et demi, annonce une victoire par le général Hunter sur les rebelles au delà de Staunton; voici la dépêche.

Le Richmond *Examiner* d'aujourd'hui parle de la défaite du général W. E. Jones par le général Hunter, à 12 milles au delà de Staunton, Virginie. Le général Jones a été tué sur le champ de bataille. Son successeur s'est retiré à Waynesboro et occupe maintenant les montagnes entre Charlottesville et Staunton.

Le journal dit en outre que le général Hunter n'a pris aucunes fournitures d'hôpital. Une autre dépêche annonce que nos forces occupent Staunton.

E. M. STANTON.

Au major-général Dix.—Une dépêche du général Grant, datée d'hier à 3 h. 10 m. P. M. rapporte que tout a été tranquille dans la journée. On ne rapporte aucune perte.

Une dépêche du général Sherman, datée de Ackworth, hier à 6 h. P. M. dit: "Je suis allé à Altoona Pass et l'ai trouvée admirable pour nos projets. C'est la porte de la branche la plus orientale des Alleghanies. Cette passe nous devient aussi utile qu'elle l'était à l'ennemi, car elle est aisément défendue de tous côtés. Les routes d'ici à Ackworth sont larges et bonnes et le pays est ouvert.

Il se donne sur la position et les mouvements projetés des troupes des détails qu'il ne convient pas de publier.

La dépêche ajoute que l'ennemi n'est pas sur notre front immédiat, mais qu'on voit ses signaux à la montagne Lost. Des dépêches du général Canby, du 3 juin, annoncent des progrès satisfaisants dans l'organisation de ses troupes.

E. M. STANTON.

Au major-général Dix: La victoire du général Hunter et notre occupation de Staunton est confirmée par la dépêche suivante qui vient d'être reçue du général Butler:

Tout est tranquille sur nos lignes. Des journaux de Richmond du 7 juin ont la nouvelle d'un combat au Mont Crawford entre Hunter et Jones, dans lequel Jones a été tué. Staunton a été ensuite occupé par les forces unionistes. Le combat a eu lieu dimanche.

E. M. STANTON.

Quartier-général de l'armée du Potomac, 7 juin, 1 P. M.—Tout est tranquille ce matin. Il n'y a pas eu d'attaque hier soir.

Le major Bustion, inspecteur général de l'état-major de Butler, est arrivé hier après-midi. Il a remonté le Chickahominy, sur une distance de 35 milles et a débarqué avec une escorte de dix hommes. En traversant le pays il a vu quelques vedettes rebelles qui fuyaient à son approche.

Armée du Potomac, 7 juin.—Les rebelles ont attaqué le second corps et une partie du sixième hier soir, mais ils ont été repoussés après un combat acharné. Ils sont venus à l'attaque plusieurs fois, et chaque fois leurs lignes ont été taillées en pièces en essayant d'atteindre nos retranchements.

Leurs pertes doivent avoir été terribles, car nos hommes tiraient à courte portée et les batteries les foudroyaient en masse. Notre perte a été légère. Une bombe a fait explosion au milieu de l'état-major de Hancock, dont un des officiers a perdu une jambe. Les trains sont gardés de l'armée à White House, principalement par des troupes nègres. Nos hommes sont très occupés à creuser des tranchées allant vers les travaux de l'ennemi [illegible]

Armée du Potomac, 7 juin — On a reçu les journaux de Richmond du 3 juin; le *Sentinel* [illegible]

New York [illegible] de la nuit sur le front de la brigade de Smith du 2e corps. Il y avait un brouillard épais. Protégé par l'obscurité l'ennemi a avancé avec une forte ligne de bataille et réussi à arriver à une portée de pistolet de nos ouvrages, avant d'avoir été découvert par les piquets avancés.

A peine les avant postes eurent-ils donné l'alarme qu'une nappe de feu jaillit de nos rangs sur le front et sur les flancs de l'ennemi. Au bout d'une demi heure l'ennemi se replia, laissant le terrain couvert de morts et de blessés. Notre perte a été faible.

Le général Barnard est entré en fonctions comme ingénieur en chef de l'armée.

Le correspondant du *Herald* auprès du 5me corps dit: Notre ligne est maintenant parallèle au Chickahominy, mais elle est très irrégulière dans toute son étendue.

La droite est formée par le corps de Burnside, le centre droit par le corps de Wright, et la gauche par Hancock. Un autre correspondant dit qu'il est arrivé ce soir [5] beaucoup de renforts. Les renforts couvrent nos pertes, et il en vient d'autres.

Opérations de Morgan.

Cincinnati, 8 juin—Une force rebelle qu'on suppose être sous le commandement de John Morgan, a fait son entrée dans l'Est du Kentucky, il y a quelques jours, et a pris ce matin la ville de Mt Sterling.

Elle a détruit les ponts et enlevé les rails du Chemin de fer Central entre Cynthia et Paris et a coupé les fils télégraphiques. Des trains militaires ont été retournés à Lexington.

Une autre bande a attaqué un train de passagers sur le chemin de fer de Louisville à Lexington ce matin près de Smithfield. Deux wagons et le wagon à bagages ont été brûlés, le wagon de l'express a été vidé et la locomotive jetée hors de la voie.

Affaires financières.

Washington, 7 juin—Le bill de l'emprunt préparé par le secrétaire du Trésor, et qui a été présenté dans un rapport à la chambre aujourd'hui, autorise l'emprunt des 400 millions de dollars pour le service de la prochaine année fiscale, expirant le 3 juin 1865, sur des coupons ou obligations à souches, rachetables après une période qui ne dépassera pas 40 ans.

New York, 7 juin.—Le secrétaire Chase a donné avis d'un emprunt de 50 millions avec les banques de New York. Il doit retirer les fonds au fur et à mesure des besoins, et il donnera aux banques des certificats de dépôt rapportant 6 pour cent d'intérêt qui seront reçus au comptoir de balance des banques.

Marchés Monétaires.

St-Louis, 8 juin.—Le marché de l'or a été calme aujourd'hui, et il n'y a guère eu de fluctuations importantes. Les cours étaient à l'ouverture du marché à New York à 94, et ils étaient à 93 1/2 à 11 heures. Le cours de vente ici a été très ferme à 94 1/2, et les vendeurs offraient à 93 1/2.

CONVENTION DE BALTIMORE.

Baltimore, 8 juin—Les radicaux du Missouri, et les délégués de la Louisiane, de l'Arkansas, du Tennessee, de la Virginie ont été admis à voter. Quant aux délégués de certains territoires, ils sont admis dans la Convention, mais sans droit de vote. Les délégués de la Caroline du Sud ne sont pas admis, ni ceux du district de Colombie sont admis sans droit de vote.

M. Raymond de New York rapporte les résolutions suivantes:

Résolu que c'est le premier devoir de tout citoyen américain de maintenir contre tous ennemis l'intégrité de l'Union et l'autorité suprême de la Constitution et des lois des Etats Unis et que mettant de côté toutes divergences et toutes opinions politiques, nous prenons l'engagement comme unionistes, animés d'un commun esprit, et visant au même but, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider le gouvernement à comprimer par la force des armes la rébellion qui existe maintenant contre son autorité et à faire subir aux rebelles et aux traitres le châtiment de leurs crimes. (Applaudissements prolongés.)

Résolu que comme l'esclavage était la cause et constitue maintenant la force de la rébellion, et comme cette institution doit être toujours et partout hostile aux principes du gouvernement républicain, la justice et la sécurité nationale exigent son complète extirpation du sol de la république; [Applaudissements] et que nous soutenons et maintenons les actes et les proclamations par lesquels le gouvernement, pour sa propre défense, a porté un coup mortel à ce mal gigantesque. Nous sommes, en outre, pour un amendement à la Constitution, qui, voté par le peuple, conformément aux clauses de cet acte, mettra fin à jamais à l'esclavage et qui prohibera l'existence dans les limites de la juridiction des Etats Unis. (Applaudissements.)

Résolu que les remerciements du peuple américain sont dus aux soldats et aux marins qui ont exposé leur vie pour la défense du pays et pour venger l'honneur du drapeau; que la nation leur doit quelque reconnaissance permanente de leur patriotisme et de leur valeur et des secours amples et durables pour ceux des survivants qui ont reçu des blessures honorables au service du pays et que la mémoire de ceux qui ont succombé dans sa défense soit à jamais conservée et honorée parmi nous. (Grands applaudissements.)

Résolu que nous approuvons et signalons la sagesse pratique, le patriotisme désintéressé et la fidélité inébranlable à la constitution et aux principes de la liberté américaine avec lesquels Abraham Lincoln s'est acquitté, dans des circonstances incomparablement difficiles, des grands devoirs et grandes responsabilités de la présidence; que nous approuvons et endossons, comme requis par la nécessité et essentiels au salut de la nation et comme conformes à l'esprit de la constitution, les mesures et les actes qu'il a adoptés pour défendre la nation contre ses ennemis ouverts et cachés; que nous approuvons spécialement la proclamation d'émancipation et l'emploi comme soldats unionistes d'hommes jusqu'alors tenus dans l'esclavage—applaudissements—et que nous avons toute confiance dans la détermination où il est de mettre pleinement à exécution ces mesures et ces actes ainsi que toutes autres mesures essentielles et indispensables au salut du pays.

Résolu que nous regardons comme nécessaire au bien être général que l'harmonie règne dans les conseils de la nation et que nous regardons comme dignes de la confiance publique ceux seulement qui endossent cordialement les principes proclamés dans ces résolutions et qui doivent caractériser l'administration du gouvernement.

Résolu que le gouvernement doit à tous les hommes employés dans ses armées, sans distinction de couleur, la pleine protection des lois de la guerre et que toutes violations de ces lois et des usages des nations civilisées par les rebelles maintenant en armes, doivent commander une prompte et complète réparation. [Applaudissements prolongés.]

Résolu que l'émigration étrangère qui dans le passé a tant ajouté à la richesse et au développement des ressources et du pouvoir de cette nation, le refuge des opprimés de tous les pays, doit être encouragée par une politique juste et libérale.

Résolu que nous sommes en faveur d'une prompte construction du chemin de fer du Pacifique.

Résolu que la foi nationale, engagée pour le rachat de la dette publique, doit rester intacte et que dans ce but nous recommandons l'économie et la responsabilité rigide dans les dépenses publiques et un système de taxe juste et vigoureux; que c'est le devoir de tout Etat loyal de soutenir le crédit et de propager l'usage de la circulation nationale.

Résolu que nous approuvons la position prise par le gouvernement suivant laquelle le peuple des Etats Unis ne peut jamais voir avec indifférence la tentative de tout pouvoir européen quelqu'il soit, pour renverser par la force ou supplanter par la fraude l'institution de tout gouvernement républicain sur ce continent (applaudissements) et qu'il verra avec une extrême jalousie, comme menaçant la paix et l'indépendance de ce pays, les efforts de toute puissance pour rétablir de nouveau le gouvernement monarchique, par une force militaire étrangère, dans le voisinage immédiat des Etats Unis. [Longs applaudissements.]

Ces résolutions sont adoptées par acclamation.

Une motion est faite alors pour la nomination immédiate du président et du vice président.

M. Cameron, de la Pennsylvanie, propose de déclarer qu'Abraham Lincoln et Hannibal Hamlin sont le choix unanime du parti unioniste.

On demande la division de la question. M. Cameron retire sa résolution et propose Abraham Lincoln pour la présidence.

M. Raymond demande l'appel des Etats comme un moyen de donner au vote plus de pouvoir et d'influence. Cette demande est accueillie et il est procédé à l'appel en question, qui donne le résultat suivant:

Pour Lincoln—Maine 14; New Hampshire 10; Vermont 10; Massachusetts 24; Rhode Island 8; Connecticut 12; N York 66; New Jersey 14; Pennsylvanie 52; Delaware 6; Maryland 14; Louisiane 14; Arkansas 10; Tennessee 15; Kentucky 22; Ohio 42; Indiana 26; Illinois 32; Michigan 16; Wisconsin 16; Iowa 16; Minnesota 8; Californie 10; Oregon 6; West Virginie 10; Kansas 6; Nebraska 6; Colorado 6, total 147.

Pour Grant—Missouri 22.

L'enthousiasme est immense.

M. Daniel Mace de l'Indiana présente le nom d'Andrew Johnson du Tennessee, pour la vice-présidence. Sont présentés également les noms de Hannibal Hamlin, du Maine, de L. H. Rousseau, du Kentucky et de Daniel S. Dickinson de New York.—Andrew Johnson est nommé à l'unanimité—La convention s'ajourne *sine die*.

LETTRES D'ACCEPTATION DE FREMONT ET COCHRANE.

Nous trouvons dans un journal de Memphis du 10 le texte complet des lettres d'acceptation des généraux Fremont et Cochrane, que la convention de Cleveland a choisis pour candidats à la présidence et à la vice-présidence.

Lettre de Fremont.

Messieurs—En réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous, de la part des représentants du peuple assemblés à Cleveland le 31 mai, je désire exprimer mes remerciements pour la confiance qui les a portés à m'offrir la position honorable et difficile de leur candidat dans la prochaine élection présidentielle. Sentant tout honorable parce qu'en m'offrant vous agissiez au nom d'un grand nombre de citoyens qui cherchent par dessus tout le bien de leur pays et qui n'ont aucun intérêt égoïste en vue,—très difficile, parce qu'en acceptant la candidature que vous me proposez je puis m'exposer au reproche de créer une division dans le parti avec lequel j'ai été identifié.

Si M. Lincoln était resté fidèle aux principes pour la défense desquels il a été élu, aucune scission n'eût pu s'élever, et aucune lutte n'eût été possible. Ceci n'est pas une élection ordinaire, c'est une lutte pour le droit d'avoir des candidats [illegible] pour le droit de choisir [illegible]. Maintenant pour la première fois depuis 1776, la question de liberté constitutionnelle se trouve portée directement devant le peuple pour qu'il l'examine sérieusement et qu'il donne son vote.

Les lois du pays ont été violées et le pouvoir Exécutif a usurpé des pouvoirs extraordinaires. Il appartient maintenant au peuple de [illegible] et les principes établis par la révolution valent ou non la peine d'être maintenus.

Si comme on nous a appris à le croire, ces garanties de liberté qui ont fait la renommée et la gloire de notre pays, ont une importance réelle, il faut nous protéger contre une autorité arbitraire [illegible] la nécessité. Le schisme est fait par ceux qui ne laissent d'autre choix qu'un silence honteux ou une protestation contre l'injustice. Ce sont ces considérations qui ont donné naissance à la convention de Cleveland. Un des objets de cette réunion était d'éveiller l'attention du peuple sur ces faits et de lui faire comprendre que pendant que nous versons le sang du meilleur sang de ce pays au nom de la liberté, nous avons réellement perdu la liberté chez nous.

Aujourd'hui, nous avons dans le pays les abus d'une dictature militaire sans l'unité d'action et la vigueur d'exécution, une administration caractérisée à l'intérieur par le mépris des droits constitutionnels, par la violation de la liberté personnelle et de la liberté de la presse, et, pour comble de honte, par l'abandon du droit d'asile, droit cher aux peuples libres, une administration marquée à l'extérieur par une faiblesse et un vacillement qui ont troublé les puissances européennes et les a amenées à croire qu'il y avait en jeu dans la lutte des intérêts commerciaux et un but personnel plutôt qu'un grand principe. La conduite admirable du peuple, sa promptitude à faire tous les sacrifices qu'on lui demandait, sa longanimité et son silence sous la suspension de tous les droits qui pouvaient être suspendus, ses nombreux actes d'héroïsme et ses sacrifices, tout a été rendu inutile par l'incapacité, pour parler plus exactement, par les vues personnelles par lesquelles la guerre a été conduite.

Cette incapacité et cet égoïsme ont naturellement produit des résultats qui ont conduit les puissances européennes, et assez logiquement, à la conclusion que le Nord avec sa population grandement supérieure, ses immenses ressources et son crédit, ne sera jamais en état de subjuguer le Sud. Les sympathies qui auraient dû être avec nous depuis le début de la guerre, se sont tournées contre nous, et, de cette façon, l'administration a causé au pays un double tort à l'étranger. Elle a créé l'hostilité, ou au moins l'indifférence parmi ceux qui eussent été ses amis si les intentions réelles du peuple eussent pu être mieux connues, pendant qu'en même temps elle ne négligeait aucune occasion de faire les concessions les plus humiliantes.

La convention de Cleveland a fait une protestation contre ce désastreux état de choses.

Les principes qui forment la base de son programme ont mon approbation cordiale et sans réserve, mais je ne puis donner aussi volontiers mon concours à toutes les mesures que vous proposez. Je ne crois pas que la confiscation étendue aux propriétés de tous les rebelles, soit praticable, et, si elle l'était, je ne crois pas que ce serait une mesure de bonne politique. C'est, en fait, une question qu'il appartient au peuple de décider lui même, et c'est une bonne occasion pour lui d'exercer son autorité originelle et souveraine. Comme mesure de guerre, au début d'une révolte, qui pourra être apaisée par une prompte sévérité, je comprends la politique de confiscation, mais non comme une mesure finale de reconstruction après la suppression de l'insurrection.

Dans les arrangements qui doivent suivre la paix, il ne faut admettre aucune considération tirée de l'esprit de vengeance.

L'objet de la guerre est d'amener d'une façon permanente la paix et le bonheur de tout le pays, et il n'y avait qu'un élément qui entravât la route y conduisant. Cet élément—l'esclavage—peut être considéré comme pratiquement détruit dans le pays, et l'amendement à la constitution que vous proposez suffit pour en rendre l'extinction complète.

Avec cette extinction de l'esclavage, les divisions du parti qu'il avait créées auraient disparu. Et si, dans l'histoire du pays, il y a jamais eu un moment où le peuple américain, sans égard pour l'une ou l'autre des divisions politiques, ait été appelé à se prononcer solennellement sur un sujet qui implique le salut des Etats Unis, c'est assurément le moment actuel.

Si la Convention de Baltimore fait choix pour la candidature d'un homme dont le passé justifie la confiance bien fondée dans sa fidélité à nos principes cardinaux, il n'y a pas de raison pour que les vrais patriotes du pays se divisent. A cet homme j'accorderai un appui cordial et effectif. Je préférerais que ce fût le cas et n'être pas candidat moi-même. Mais si M. Lincoln est renommé comme je crois qu'il serait fatal pour le pays d'endosser sa politique et de renouveler un pouvoir qui nous a coûté la vie de milliers d'hommes et qui a jeté inutilement le pays dans la voie de la banqueroute, il ne resterait d'autre alternative que d'organiser contre lui tous les éléments d'une opposition consciencieuse, afin de prévenir le malheur de sa réélection. Dans les conjonctures présentes, j'accepte la nomination de Cleveland, et comme démarche préliminaire j'ai renoncé à ma commission dans l'armée; c'était là pour moi un sacrifice véritable et une mesure douloureuse; mais j'avais désiré en vain depuis longtemps d'obtenir du service.

Je me résigne à ce sacrifice maintenant dans le but seul de regagner ma liberté de parole et de me livrer, de tout mon pouvoir, à l'accomplissement de la tâche que vous m'avez assignée.

Avec la reconnaissance la plus sincère et la plus vive pour les marques de confiance et de considération que vous m'avez données et pour les expressions si hautement honorables que vous avez employées pour me tenir au courant des décisions de la convention je suis, messieurs,

Très respectueusement et véritablement votre,
J. C. FREMONT.

New York, 4 juin 1864

A MM. Washington G Snethen, du Maryland, Edward Gilbert, de New York, Casper Butz, de l'Illinois, Charles E Moss, du Missouri, N P Sawyer, de la Pennsylvanie, membres du comité.

Lettre de John Cochrane.

New York, 4 juin.

Messieurs,—J'ai reçu votre lettre qui m'informe officiellement de ma nomination par la démocratie radicale de Cleveland, le 31 du mois dernier, comme son candidat pour la vice-présidence des Etats Unis, sur le même ticket que John C. Fremont pour la présidence.

Je suis habitué à regarder simplement comme un devoir ce qu'il vous plaît de représenter comme un mérite personnel, et à regretter la faiblesse physique qui seule m'a tenu à l'écart du théâtre actuel de la guerre.

Je souscris à l'action et j'adhère aux principes de la Convention suivant lesquels, dans la deuxième résolution, la question de reconstruction est référée à l'action constitutionnelle du peuple. La Convention lui a sagement renvoyé la solution d'une question qui est particulièrement du domaine de l'avenir, et qui est trop mêlée maintenant aux difficultés de la guerre pour qu'on puisse exprimer une opinion positive.

Bien que j'aie toujours supposé que la confiscation et l'emploi de la propriété d'un ennemi en armes était une règle essentielle, établie et louable de la guerre civilisée, j'ai vu avec plaisir que la convention, tout en affirmant la justice du principe, avait l'intention d'en remettre l'exercice à la discrétion du peuple, discrétion qui se manifestera par l'intermédiaire des représentants au Congrès quand ils s'occuperont de la septième question de reconstruction. Les différentes méthodes qui coopéreront plus tard à dégager l'ordre du chaos et à restaurer le gouvernement, la séquestration, la confiscation, l'absorption et l'occupation militaire, sont tellement mêlées et confondues ensemble qu'il est difficile, sinon impossible, maintenant, de pourvoir à l'application du principe, tout en l'affirmant.

J'ai l'honneur, messieurs, d'accepter la nomination pour la vice présidence des Etats Unis, nomination que vous m'avez présentée suivant les instructions de la Convention.

Je suis très respectueusement votre.
JOHN COCHRANE.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES HABITANTS DES ILES DU CAP VERT.

La souscription ouverte au Consulat de France en faveur des habitants des îles du Cap Vert, sera fermée demain, vendredi, à midi. Les personnes qui se proposent d'y contribuer feront donc bien d'adresser dès aujourd'hui leur offrande au gérant du consulat, M. Fauconnet.

Les misères à soulager à la Nouvelle-Orléans sont nombreuses, nous le savons, mais nous savons aussi que la charité de la population native et étrangère de cette ville est inépuisable, et qu'aucune infortune ne lui a jamais adressé un vain appel.

Voici la liste de ceux qui se sont inscrits au consulat:

Charles Fauconnet	$10
Auguste Barq	5
Abeille de la Nouvelle-Orléans	15
A. Ferrier	5
O. Bercier & Cie	20
Docteur Charles Faget	5
Woolonghan, Bruyère & Cie	5
J. A. Stouse	5
J. Levois & Cie	40
Brulatour & Cie	20
Ed. Dupasseur & Cie	20
	$146

La liste définitive sera publiée après la clôture de la souscription.

ARRIVEE DE LA TISIPHONE.

La corvette française *Tisiphone*, commandant de MARIVAULT, est entrée dans notre port hier soir vers sept heures. Elle vient relever l'*Amazone* qui partira lundi prochain.

CONVENTION.

Séance du 15 juin 1864.

La Convention a enfin décidé que les juges de la Cour Suprême seraient nommés, le président pour un terme de 8 ans et les autres juges y compris ceux des Cours de District, pour le terme de 6. Le salaire du président sera de $7,500 et celui des autres juges de la même Cour sera de $7000 par an.

Le salaire des juges de District et des juges de Paix sera fixé par la législature.

L'avocat général et tous les autres officiers du judiciaire, excepté les juges de la Cour Suprême et des Cours de District, seront élus par le peuple pour un terme de 4 ans.

Personne ne paraît être satisfait de toutes les conclusions de la Convention sur le chapitre de la magistrature, et cependant tout le monde paraît être satisfait de la réforme dans son ensemble.

Le bill a passé sa troisième lecture qui est la lecture finale, et la motion de reconsidérer le sujet n'ayant pas été accueillie, la question est maintenant résolue pour la Convention, du moins en ce qui la concerne.

J. N. Curien—L'assortiment de vins rouges et de vins blancs, d'anisette, de vermouth de Marseille, etc., qu'a reçu J. N. Curien, 20 rue Toulouse, par les navires "Chêne" et "Louis Cezard" [illegible] l'attention du commerce de détail et des consommateurs. Curien vendra également des vins et liqueurs, sujets au drawback—Voir son annonce.

Consulat général d'Italie—Le consul général d'Italie demande des renseignements concernant certains sujets italiens [illegible]—Voir annonce.

Chemises françaises—L. ETERNOD, 315 Chartres entre Hôpital et Quartier a reçu et vendra à prix modérés d'excellentes chemises françaises ainsi que des gilets de laine tricot français. Voir son annonce.

Vins, huile, eaux de vie, champagne &c.—Le magasin COUTURIÉ Frères, 42, Vieille Levée, reçoit par les derniers arrivages de Bordeaux un magnifique envoi de vins rouges et blancs, de Porto, de genièvre, eau de vie, vins de Champagne, huile d'olives, sardines, &c. Voir aux annonces.

P. Poujol, rue Toulouse No 11, entre Chartres et Levée, a reçu par le *Chêne* et le *Louis Cezard* un choix d'excellents vins rouges pour familles. Voir son annonce.

EDITION D'HIER SOIR.

Dernières nouvelles par la Mobile.

Dates de Richmond jusqu'au 9 du courant—Les dépêches fédérales—Poursuite des fédéraux par Early—Dépêche de Lee—Veto de Jefferson Davis.

Le *Times* de ce matin publie ce qui suit:

Baton-Rouge, 14 juin.

On a reçu ici le *Louisiana Democrat* qui se publie à Clinton, Louisiane, et voici les dépêches qu'il contient:

Richmond, 8 juin—Le général Grant a envoyé un pavillon de trêve pour rendre nos hommes captifs pendant qu'ils enterraient les morts hier soir et pour s'excuser à propos de cette méprise.

Rien d'intéressant n'a transpiré aujourd'hui. Les dépêches de Grant du 2 disent que les travaux de l'ennemi ont été emportés dans l'après midi—que l'ennemi a fait des attaques répétées mais qu'il a été toujours repoussé et qu'on a fait plusieurs centaines de prisonniers. Les dépêches de Butler et d'autres sources, également favorables ont été publiées pour influencer la convention républicaine, qui s'est réunie hier à Baltimore.

Battlefield, près de Gaines Mill, 6 juin, 7 P M—Hier soir, l'ennemi s'est éloigné de notre gauche et de notre centre, en toute hâte en apparence.

Le général Early l'a poursuivi seize milles faisant des prisonniers qui disent que Grant s'est retiré à White house parce que ses hommes refusent de combattre. L'impression ici est, cependant, que Grant marche vers la rivière James, pour traverser sur la rive Sud.

Richmond, 7 juin—La dépêche d'hier soir du général Lee confirme seulement la retraite des fédéraux de la partie gauche de notre centre. Rien de nouveau de la Vallée. Le général A. G. Jones a été tué dans un combat près de Staunton.

Tous nos trains sont arrivés en sûreté à Waynesboro.

Tous les citoyens mis sous parole avant le 9 mai et tous les soldats livrés à City Point jusqu'à présent, sont déclarés échangés.

Mobile, 9 juin—Rien de la Géorgie cette après midi.

Richmond, 9 juin, par Mobile, 10 juin—Aucun mouvement sur les lignes aujourd'hui; il ne s'était pas tiré un coup de canon jusqu'à 2 heures. Les deux armées se font face dans leurs retranchements, avec quelques coups de feu, par intervalles, aux avant-postes.

La résolution de remerciements de Holmes pour le général Taylor, ses officiers et ses hommes, est adoptée.

Le président a mis son veto sur la résolution qui exempte du service militaire les employés des dépôts.

Suivant des bruits du quartier général on se battrait dans les rues de Richmond.

Incursion de cavalerie en Louisiane—Nous lisons dans le *Times* de ce matin:

Un détachement de cavalerie qui a fait une incursion sur le bayou Grosse Tête, est revenu à Morganza le 13, après avoir capturé le colonel Duralde, le chirurgien Bull et plusieurs autres prisonniers.

Nouvelles additionnelles.

Correspondance entre Grant et Lee—Plans financiers de Chase—Marché du 7.

Par l'arrivée du steamer *Von Phul* nous avons reçu des journaux de Chicago et de St-Louis du 8 et de Memphis du 10. Nous avons déjà publié la plus grande partie des dépêches qu'ils contiennent. Voici les nouvelles additionnelles que nous y trouvons ainsi que le marché de New York du 7. On verra que l'or a fermé à 93 1/4.

Plan financier de Chase.

New York, 7 juin.—Le *Commercial* dit que M. Chase est en ville, en conférences avec les présidents de banque dans le but de négocier de suite un emprunt temporaire. C'est une somme de 50 millions qu'il lui faut.

Le *Post* dit qu'il est peu probable que le paiement de l'emprunt jette, comme on semble le croire, le trouble dans le marché monétaire et produise une panique temporaire. Aujourd'hui, à la sous-trésorerie, M. Chase, de concert avec M. Cisco et les grandes institutions financières, prend des arrangements pour empêcher tout désordre désastreux dans les affaires.

Correspondance entre Grant et Lee.

La dépêche du secrétaire de la guerre en date du 7 juin que nous avons publiée ce matin, contenait ce qui suit:

Plusieurs lettres ont été échangées entre le général Grant et le général Lee au sujet de l'enterrement des morts et de l'enlèvement des blessés entre les deux armées. Dans sa dernière lettre le général Grant regrette que tous ses efforts pour alléger les souffrances des blessés laissés sur les champs de bataille, aient été rendus inutiles.

Deux officiers rebelles et six hommes envoyés à la recherche des blessés de leur corps, ont été faits prisonniers par suite d'un retard dans la réception d'une lettre du général Lee.

Le général Grant a avisé le général Lee qu'ils ont été pris par suite d'un malentendu et qu'ils seront rendus. Il n'y a pas d'autre nouvelle militaire.

Marchés de New York.

New York, 7 juin, au soir—L'or n'a pas changé. Il a ouvert à 94, a baissé à 93, a remonté à 93 1/2 et a fermé calme à 93 1/4. Les sterling sont fermes à 110 pour des espèces.

Le coton est en hausse de un cent, à 107 à 108 pour middling uplands.

COMBAT ENTRE MARMADUKE ET LES FORCES UNIONISTES AU DEBARCADERE DE COLUMBIA.

Retraite de Marmaduke et levée du blocus—Incendie de Columbia—dommage causé aux plantations.

Nous lisons dans le *Memphis Argus* du 10:

Le steamer *Emperor* est arrivé hier de la N. Orléans. Nous avons obtenu de M. Ryder, assistant du gouvernement, qui est venu par ce steamer les nouvelles importantes qui suivent:

Lundi dernier, les forces du rebelle Marmaduke, qui ont depuis quelque temps fait tant d'efforts pour interrompre la navigation du fleuve au moyen de batteries à Columbia ou près de là furent attaquées par des troupes unionistes. Les Rebelles étaient au nombre de 3000 avec de l'artillerie. Le combat se continua assez vivement pendant quelque temps, mais Marmaduke voyant qu'il ne pourrait se maintenir dans sa position et craignant de perdre ses communications avec l'intérieur, se hâta de faire retraite. Il traversa le bayou, détruisant les ponts et empêchant ainsi toute poursuite immédiate. Les Rebelles ont laissé 25 morts sur le champ de bataille. Le fleuve est maintenant libre et les steamers vont et viennent en toute sûreté.

Nous apprenons que la petite ville de Columbia a été détruite par le feu pendant les opérations. Beaucoup de plantations ont été dévastées.

Le juge Dent, beau frère du général Grant, cultivait depuis quelque temps une plantation à 10 milles en arrière de Skipwith's Landing. Des guerillas sont venus mardi dans le voisinage, ont volé 60 mules, emmené tous les nègres employés sur l'habitation et pris tout ce qui était à leur convenance. Le juge lui-même a abandonné les lieux et est venu à bord de l'*Emperor*.

INCENDIE DU BATEAU A VAPEUR PROGRESS.

Grande perte de coton.

Nous devons, dit le *Times* de ce matin, à l'obligeance de Thomas T. Scanlan, communication de la nouvelle suivante:

10 juin 1864—En passant devant Dead Man's Bend, ce matin, à 8 heures, nous avons découvert le steamer *Progress* en feu et brûlant jusqu'à la ligne de flottaison. Ce steamer était sorti de la Rivière Rouge avec une cargaison de 1,339 balles de coton, dont 500 peuvent être sauvées. Le coton était marqué "William Bauer & Co, Cairo". Le *Progress* a pris feu à 8 heures du soir, le 9, et l'accident a été causé par une lampe accrochée dans le compartiment de la machine. Le bateau était assuré à St-Louis. Personne n'a péri.

NOMINATION DE CLEVELAND.

[*Missouri Republican* du 7.]

Si on avait pu avoir quelque doute sur la détermination de Fremont à accepter la candidature pour la présidence, à lui déférée par la Convention de Cleveland, sa lettre, dont la conclusion a été envoyée par le télégraphe, ne laisse plus d'incertitude. L'acceptation est conditionnelle à la vérité, [illegible] comme résolue et nulle. La Convention de Baltimore, composée comme elle le sera, de délégués dont la majorité est déjà engagée à voter pour M. Lincoln, ne sera pas influencée dans un sens contraire par la détermination de Fremont. Nous supposons qu'il est peu probable que la Convention s'ajourne bien qu'un effort puisse être fait dans ce but. L'opposition contre M. Lincoln à Baltimore ne sera pas organisée et ne pourra pas être combinée en temps utile.

Les amis de Fremont, de Chase et de Butler, etc sont d'accord sur la question de l'ajournement jusqu'à l'automne, doivent voir qu'ils se trouvent dans une minorité sans espoir et que même s'ils pouvaient s'accorder sur un candidat, l'impossibilité de le faire accepter par la convention les priverait [illegible] de toute force et de toute autorité utile. Nous regardons, en conséquence, comme chose sûre que M. Lincoln sera nommé, [illegible] avant la fin de la semaine.

Cette portion de la lettre du général Fremont [illegible] que si la convention de Baltimore nomme un candidat dans lequel les radicaux puissent avoir confiance, il abandonnera sa propre candidature et appuiera cordialement ce candidat; mais que si M. Lincoln est nommé, lui Fremont, fera tout ce qu'il pourra pour organiser une opposition capable d'avoir raison de la réélection.

Nous ne devons pas regarder cela comme une menace faite dans le but d'intimider les partisans du titulaire actuel, mais comme l'expression d'une résolution arrêtée mais consciencieuse, partagée par des milliers de citoyens [illegible]. Le général Fremont dit que le passé et les précédents de M. Lincoln ne justifient pas une confiance bien fondée dans sa fidélité aux principes cardinaux du parti radical. Il y a beaucoup d'hommes qui sont d'accord sur ce point avec M. Fremont. Il y a un grand nombre qui croient qu'il serait fatal pour le pays d'endosser sa politique et l'administration actuelle et de renouveler ce pouvoir qui nous a "coûté inutilement la vie de milliers d'hommes et qui a jeté le pays dans la voie de la banqueroute."

Si cela est vrai, qui peut blâmer le général Fremont et son parti d'organiser contre M. Lincoln tous les éléments d'une opposition consciencieuse [illegible] "malheur" pour le pays? [illegible] M. Fremont reste fidèle à ses principes et qu'il fait le sacrifice de sa position comme major général de l'armée.

EMIGRATION EUROPEENNE EN AMERIQUE—Dans la semaine qui a expiré le 28 mai, il est arrivé à New York 10,290 émigrants. Cela porte le total des nouveaux venus depuis le 1er janvier à 68,078. Leur nombre dans la même période de 1863 n'excédait pas 49 661.

FORCES DES ARMEES CONFEDEREES—Le correspondant du *World* lui écrivant de Baltimore, sous la date du 25 mai, porte l'armée confédérée en campagne aux chiffres suivants:

Sous les ordres immédiats du général Lee, sur le Po, y compris le corps de Longstreet, mais non compris les derniers renforts	115,000
Sous les ordres du général Beauregard, à Richmond et récemment envoyés contre Butler	50,000
Cavalerie à Lebodeu	6,000
Sous Breckinridge et Echols	20,000
A Wilmington et à Petersburg et en divers postes	25,000
Sous Johnston à Dalton, avant sa retraite de ce point	80,000
A Charleston et à Savannah, depuis le départ de Beauregard	20,000
A Mobile	5,000
Dans l'Arkansas et le Missouri, sous Kirby Smith, Price et Holmes	15,000
Sur la Rivière Rouge, en Louisiane et au Texas	25,000
Total	360,000

LA QUESTION PAPALE.

On lit dans l'*Indépendance Belge* du 20 mai:

Les nouvelles de Rome prennent une gravité impossible à méconnaître. La santé du Pape décline positivement; les précautions qu'on prend autour de l'auguste malade et le mystère qui règne au Vatican semblent annoncer qu'un fatal événement approche. Les bruits les plus étranges circulent à Rome et à Turin sur les conséquences qu'il entraînera. On parle d'une bulle pontificale, qu'on tient secrète et qui règle le mode d'élection du futur Souverain-Pontife, élection qui se ferait en dehors de toutes les règles ordinairement observées. Le conclave se composerait des seuls cardinaux présents à Rome, l'élection aurait lieu immédiatement, et le nom du nouveau Pape serait proclamé avant que le public eût appris la mort de son prédécesseur.

Le *Moniteur* français, cependant, dans son édition du soir, signale une amélioration nouvelle dans la santé du Souverain-Pontife.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 203 décès dans les limites de la Nlle Orléans, du 6 au 12 juin, inclusivement.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la dentition, 16; les convulsions (enfants) 14; la diarrhée, 14; la petite vérole, 10; la variole, 10; la consomption, 9; la diarrhée chronique, 8.

Nationalité—Amérique anglaise, 1; Belgique 1; Indes Orientales, 1; Angleterre, 1; France, 5; Allemagne, 3; Irlande, 9; Italie, 1; Mexique, 1; Prusse, 2; Etats Unis, 95; Indes Occidentales, 1; non déclarés, 82.

Il est mort 147 blancs, 51 nègres et 5 mulâtres.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi 15 juin, à 5 heures P. M.

COTON—Il s'est vendu aujourd'hui, 162 balles [illegible] à $100. [illegible]

SUCRE ET MELASSE—Il s'est fait quelques déchargements aujourd'hui, mais la quantité offerte est faible [illegible]

FARINE—La demande était limitée et le stock s'accumulait, les détenteurs, dans le but de réaliser, se sont soumis à une baisse dans les prix; les ventes embrassent 1200 barils, en divers lots, à $7 50 le baril pour la superfine. Un petit lot de bonne extra a commandé $8 50 le baril.

WHISKEY—Un lot de 50 barils de brut a changé de mains à $1 60 le gallon.

TABAC—Il s'est vendu 12 boucauts de tabac commun de la nouvelle récolte, à 12 cts et 1 do à 18 cts la livre.

BACON—Environ 20 barriques d'épaules, en deux ou trois lots, ont changé de mains à 12 cts la livre.

PORC—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 100 barils de mess, écoulés à $31, et à 37 barils de mess nouveau, overweight à $30 50 le baril.

MAIS—Le jaune mélangé se vend $1 65, et le blanc $1 70 le boisseau.

BEURRE ET FROMAGE—Ces deux articles sont rares et en demande. Le premier se vend 41 à 51 cts pour celui du Nord et celui du Sud et le dernier 18 à 20 cts pour celui de l'Ouest.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent [illegible] le baril.

FRETS—La quantité de coton offerte pour fret [illegible] New York [illegible] la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 16 juin, 1864.

Arrivé hier, 10 bœufs, 15 veaux et 38 vaches. Vendu 45 bœufs, 31 cochons, 11 veaux et 9 vaches. A vendre 335 bœufs, 65 cochons, 1113 moutons, 105 veaux et 3 vaches.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net [illegible]
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net [illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête [illegible]
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête [illegible]
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête [illegible]
Bœufs du Texas, qual. infér. par tête [illegible]
Cochons [illegible]
Moutons [illegible]
Vaches [illegible]
Veaux, par tête [illegible]

Service funèbre.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu Emile GOSSET, natif de la Martinique, sera célébré LUNDI prochain, 20 courant, à 8 heures du matin, à l'église des Jésuites. Les amis et connaissances des familles Casadavant, Martinez et Vinot, sont priés d'y assister, sans autre invitation. 16 juin—1f

Décédée hier à 2 heures du matin, MARIE JOSÉPHINE WHYTE, native d'Orléans (France) à l'âge de vingt-six ans. Les amis et connaissances de la famille sont invités à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à dix heures. Le convoi partira du No 206, rue Toulouse.

ATTENTION.

Mr D E Morphy, encanteur, vend pour clore [illegible] ce matin à 10 heures, au No 47 de la rue des Magasins. Voir l'annonce.

Mr R T Montgomery vend 75 balles de coton, aujourd'hui jeudi 16 du courant, à 2 heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 19.

Mr F F Trinchard vend du café Rio, du Java, des jambons, du bœuf [illegible] du beurre de Goshen, [illegible] ce matin, à 10 heures à son magasin d'encan, rue Gravier No 48.

Mr J. P. B[illegible] vend des épaules, du saindoux [illegible] au coin des rues Magasins et Gravier.

ON ACHETE
AU PLUS HAUT PRIX
L'Or, l'Argent, et tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
Au Bureau de Change,
Nos. 13 et 15, Rue Saint Charles

Ouvert de 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. 12 juin

Consulat général d'Italie.

Toute personne qui connait la demeure des sujets italiens dont les noms suivent, est priée d'envoyer l'information [illegible] au Consulat [illegible] entre Canal et Commune, [illegible] parents en Italie désirent avoir de leurs nouvelles.

Joseph et Félix Gandolfo, de Groglasco,
Marie Lorenzo Fresso,
Laurent Tramontana, de Palerme,
Joseph Moraler de Turin,
Sebastian Repetti de Chiavari,
Emanuel Merel, de Nervi,
Emanuel Storace, de Porto-Venere,
Etienne L. Prevti, de Milazzo,
Cajetan Cagnone, de Chiavari,
Etienne Bagala de S[illegible]. 15 juin.

AVIS.

Ma femme, MARIE PASCAL, née BOUFFET, ayant quitté mon domicile [illegible] je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter. JEAN PASCAL. 16 juin

L. ETERNOD,
No 315 RUE DE CHARTRES, No 315
ENTRE HOPITAL ET QUARTIER
Dépôt de Chemises françaises.

Il vient de recevoir des chemises françaises pour hommes, à vendre à des prix raisonnables.
—Aussi—
Des gilets de laine tricot français.
L. ETERNOD, No 315 rue Chartres. 16 juin

Demande d'un Pâtissier.

ON demande un bon Pâtissier. S'adresser rue Vieille Levée No 16. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1864.

CHIENNE TROUVÉE.

UNE jeune chienne [illegible] Terre Neuve, noire et blanche, a été trouvée par le soussigné [illegible] L. F. GUEUDET, 35, rue Hôpital entre Chartres et Vieille Levée. 16 juin

Au débarquement des navires Chêne, Louis Cezard, Fribourg, Henriette et Happy, de Bordeaux.

60 quarts de Porto, marque St. Martin, 25 do do Dantos, 25 do de Xeres, 37 barils de vin rouge "Médoc" Cambiannes, St. Emilion et St. Julien, 50 do de vin rouge supérieur, pour familles, [illegible] de Leoville, Weddington, Merlon, [illegible] 199 do d'huile d'olive supérieure, de Bordeaux.

—Aussi en magasin et importé directement—

10 pipes de gin "importation gold duck", 10 do de cognac Otard Dupuy, 450 caisses du célèbre vin de Champagne, de Cn Heidsieck & Cie.

A vendre par COUTURIÉ BROTHERS, 42, Vieille Levée. 16 juin

Sucre en morceaux, Poivre noir, etc.

68 barils sucre en morceaux, blanc, de New York
20 sacs poivre noir de Sumatra tamisé
150 caisses Hostetter Bitters, véritable
75 [illegible] Wolfe's Schnapps,
15 [illegible] Cacao de Guayaquil
30 quarts de pipe vin de Sherry "Crown"
[illegible]

A vendre par BERNARD TURPIN, 16 juin No 93, Vieille Levée.

VINS.

EN débarquement des navires arrivés de Bordeaux, par le "Chêne" 40 barriques bon vin rouge pour familles; par le "Louis Cezard" 40 barriques vin rouge pour familles, marque J. Lavidalie & F.

A vendre par P. POUJOL, Rue Toulouse No 11, Entre Chartres et Levée. 16 juin

EN débarquement du navire Chêne, venant de Bordeaux—40 paniers Champagne Sillery mousseux en grandes et demi bouteilles, 10 barils vinaigre de vin blanc, [illegible] caisses fruits au jus et à l'eau de vie assortis, prunes, poires, abricots, cerises, etc., [illegible] caisses moutarde française, assortie, [illegible]

A vendre par HENRY VALETON & Co. 16 juin 27, 29, 31 Bienville

Bois de construction,

CENT MILLE PIEDS planches de cyprès, [illegible] pieds voliges en cyprès, assorties, [illegible] pieds planches de cèdre [illegible]

A vendre par H. BLVAKLEY, 16 juin 96, rue Tchoupitoulas.

GARDIENNE D'ENFANTS.

UNE gardienne bien recommandée trouverait une place permanente, en s'adressant à OSCAR MERCIER & CO., 17, rue St Louis

LION & ANDREE,
55 et 57 rue Royale, coin Bienville

Viennent de recevoir par les derniers steamers, un nouvel assortiment d'articles de fantaisie et de toilette pour Dames et pour Messieurs, à vendre aux prix les plus réduits du marché, tels que

CHEMISES toile et coton,
DEVANTS de chemises unis et brodés,
CHAUSSETTES françaises et anglaises,
FAUX COLS de toutes sortes,
GILETS flanelle pour l'été,
MOUCHOIRS toile, batiste, foulards, etc.
CALEÇONS extra,
CRAVATES, un magnifique choix, noir et fantaisie,
PORTE MONNAIE pour Dames et Messieurs,
PEIGNES de toutes les formes et qualités,
BROSSERIE en tous genres,
GANTS [illegible] et fil pour l'été,
MITAINES filet, 1/2 longues et courtes,
EVENTAILS de toutes sortes, de $1 à $50,
CORSETS, un assortiment complet,
BIJOUTERIE dorée,
BOUCLES et AGRAFFES pour ceintures,
AGREMENTS en jais et garnitures pour robes,
BOUTONS de tous genres, soie et métal,
DENTELLE noire,
RUBANS pour ceintures, et une grande quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Parfumerie,
CHEZ LION & ANDREE.

Un nouvel assortiment de parfumerie française reçu par le dernier steamer, consistant principalement en Teinture pour les cheveux et la barbe, toutes les eaux de Cologne et de toilette, [illegible] liquides et en poudre, [illegible]

Avis aux Coiffeurs.

Un nouvel envoi de Cheveux et articles pour Coiffeurs,
CHEZ LION & ANDREE

—AVIS—
Aux Restaurateurs et aux Marchands

50 mille paquets de CURE-DENTS aux prix les plus avantageux de la place.

LION & ANDREE, 55 et 57 rue Royale, coin Bienville.

En débarquement des navires Chêne, Louis Cezard, Frileuse de Bordeaux.

A vendre sur la Levée et au drawback.

CENT DIX barriques vin, St Julien, [illegible] 381 caisses vins blancs et rouges, Sauternes, Margaux, Pauillac, St Emilion, St Julien de Drouet et Gautier.

46 caisses 24 1/2 bouteilles vins, Margaux, Pauillac, St Emilion de Drouet et Gautier.

191 paniers Champagne, en grandes et demi bouteilles, Champagne Impérial Crème de Bouzy, Royal [illegible], de Ker Desbordes & Fils.

A vendre par OSCAR MERCIER & CO, 15 juin—10f No. 17, rue St-Louis

DEMANDE DE PLACE.

UNE jeune allemande qui vient d'arriver et que recommande fortement Mr. F. W. Schonfeld [illegible] demande une place de bonne d'enfants. Elle ne sait que quelques mots d'anglais [illegible] 15 juin—1f

Pour la Campagne près de la Ville.

Une cuisinière active.
Une cuisinière et blanchisseuse.
Un jardinier connaissant bien la culture des légumes et cinq ou six ouvriers jardiniers pourront trouver de l'occupation pour six mois ou plus en s'adressant à M. Dour, marchand de semences, No. 29, rue Conti. 15 juin—1m

Endébarquement des navires Chêne et Louis Cezard, arrivés de Bordeaux.

40 barriques vin rouge Cht. Beauséjour,
20 bques vin rouge Côtes Fronsac,
[illegible] vin blanc Haut Sauternes,
[illegible] vin rouge St Emilion,
8 do Cht Cayon,
18 demi bques vin blanc Haut Barsac,
10 paniers anisette superfine extra,
100 caisses vin rouge St Estèphe,
100 do vin blanc haut Barsac,
180 do Château Yquem (véritable),
150 caisses vermouth Noilly, Prat & Co,
30 do vin muscat
100 do de vermouth de la marque Magne & Richard,

A vendre par J. N. CURIEN, 15 juin rue Toulouse No 20

AUDAAWHACK—100 caisses vermouth, [illegible] vin rouge, [illegible] de Fronsac,
A vendre par J. N. CURIEN, 15 juin rue Toulouse, No. 20

CHANDELLES DE SUIF DE FRANCE.

CENT caisses chandelles de suif de France—Reçues et à vendre par A. D. GRIEFF, 15 juin coin Bienville et Vieille Levée

JAMBONS DE DUFFIELD.

SOIXANTE QUINZE tierçons de JAMBONS de la célèbre marque de D. FIELD, Reçus et à vendre par A. D. GRIEFF, 15 juin coin Bienville et Vieille Levée

A tous ceux que cela concerne
UNE OCCASION D'ACHETER
Des Marchandises sèches
A BON MARCHÉ.
Le stock entier
DOIT ETRE VENDU
EN 14 JOURS,
Pour cause de réparations du magasin.
WEHL & DANZIGER,
Rue du Canal No 163.
LE PRIX SERA MARQUÉ SUR CHAQUE ARTICLE
PRIX FIXES.
15 juin

AVIS.

MM GOTTSCHALK & MAGNER notaires ont transporté leur bureau au No 110, rue de la Commune, entre St Charles et Carondelet. 14 juin

ECOLES PUBLIQUES

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES, Nouvelle-Orléans, 20 mai 1864.

L'examen annuel des Ecoles Publiques de cette ville commencera le 13 juin courant—

PREMIER DISTRICT.
Ecoles Intermédiaires.

13 juin, lundi—Ecole F[illegible]—au coin des rues Franklin et Perdido.
13 juin, lundi—Ecole Madison—au coin des rues Prieur et Palmyre.
14 juin, mardi—Ecole Marshall—rue Ste-Marie, [illegible]
14 juin, mardi—Ecole Franklin—rue St-Charles, [illegible]
15 juin, mercredi—Ecole Jefferson—au coin des rues Dryades et Erato.
15 juin, mercredi—Ecole Webster—au coin des rues Dryades et Erato.
16 juin, jeudi—Ecole Jackson—au coin des rues Richard et Chippewa.
16 juin, jeudi—Ecole Washington—au coin des rues [illegible]
17 juin, vendredi—Ecole Spaulding (garçons)—au coin des rues Constance et [illegible]
17 juin, vendredi—Ecole Spaulding (filles)—au coin des rues Constance et [illegible]

Ecoles Supérieures.
20 et 21 juin, Lundi & Mardi—Ecole Sup. des garçons, au coin des rues Camp et Melpomène; Ecole Sup. des demoiselles, au coin des rues St-Charles et Prytanée.

DEUXIEME DISTRICT.
Ecoles intermédiaires.

13 juin, lundi—Ecole Bienville—au coin des rues Bienville et Robertson.
13 juin, lundi—Ecole Robertson—au coin des rues Bienville et Robertson.
14 juin, mardi—Ecole du Bayou—rue du Bayou, entre St Louis et Toulouse.
14 juin, mardi—Ecole des Remparts—rue des Remparts entre St Louis et Toulouse.
15 juin, mercredi—Ecole Claiborne—au coin des rues Claiborne et St Pierre.
15 juin, mercredi—Ecole Ste-Anne—rue Ste Anne, entre Marais et Villeré.
16 juin, jeudi—Ecole St Philippe—rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon
16 juin, jeudi—Ecole de la rue du Quartier—rue du Quartier, entre Remparts et Dauphine.
17 juin, vendredi—Ecole du Chemin du Bayou—rue Claiborne, près Hopital.
17 juin, vendredi—Ecole du Pont du Bayou—au Bayou, près l'ancien Pont.

Ecoles Supérieures.
20 & 21 juin, Lundi et Mardi—Ecole Sup. des garçons—rue St Philippe entre Royale et Bourbon; Ecole Sup. des demoiselles—rue St Claude, près des Ursulines.

TROISIEME DISTRICT.
Ecoles intermédiaires.

13 juin, lundi—Ecole Bourgogne—rue Villeré, près Bagatelle.
13 juin, lundi—Ecole Fillmore—rue Bagatelle, près Bons Enfants.
14 juin, mardi—Ecole De Soto—rue Mandeville, près Bons Enfants.
14 juin, mardi—Ecole De Soto—(succursale), au coin des rues Craps et Champs Elysées
15 juin, mercredi—Ecole Le Breton (garçons) au coin des rues [illegible]
15 juin, mercredi—Ecole Le Breton [demoiselles] au coin des rues Bayou et [illegible]
16 juin, jeudi—Ecole Washington (garçons) au coin des rues Moreau et Piety
16 juin, jeudi—Ecole Washington—(demoiselles), au coin des rues Moreau et Louisa.
17 juin, vendredi—Ecole [illegible]—au coin des rues Grand Hommes et Independence.
17 juin, vendredi—Ecole Hancock—rue de la Levée, près Quartier
17 juin, vendredi—Ecole Pontchartrain—à Milneburg.

Ecoles supérieures.
20 et 21 juin, lundi et mardi—Ecole Sup. de garçons, école Fillmore. Ecole Sup. de demoiselles, De Soto

QUATRIEME DISTRICT.
Ecoles intermédiaires.

13 juin, lundi—Ecole Live Oak—(garçons)—au coin des rues Constance et Ninth.
13 juin, lundi—Ecole Live Oak (demoiselles)—au coin des rues Constance et Ninth.
14 juin, mardi—Ecole Laurel—au coin des rues Laurel et Philip.
14 juin, mardi—Ecole Succursale de Laurel et McDonogh—rue Ste Marie près Rousseau.
15 juin, mercredi—Ecole McDonogh—rue Laurel, entre Philip et First.
16 juin, jeudi—Ecole Magnolia (garçons), rue Carondelet, entre Jackson et Philip
16 juin, jeudi—Ecole succursale Magnolia—rue Third, près Baronne.
17 juin, vendredi—Ecole Magnolia (demoiselles) rue Carondelet, entre Jackson et Philip.

Ecoles Supérieures.
20 et 21 juin, Lundi et Mardi—Ecole Sup. des Garçons—Au coin des rues Magazine et Second. Ecole Sup. des Demoiselles, rue Chestnut, entre Jackson et Philip.

Par ordre du Bureau d'Education.
J. B. CARTER, Secrétaire. 12 juin—6

AVIS.
Taxe de Revenu des Etats-Unis
District de perception de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 11 juin 1864.

AVIS est donné que les listes des évaluations et de dénombrement pour les licences, les revenus de 1863, les voitures, les services en or et en argent, les billards, les yachts, &c. &c. sujets à la taxe, en vertu de "l'acte pour pourvoir à un revenu intérieur afin de soutenir le gouvernement" approuvé le 1er juillet 1862, et de l'acte amendant le dit acte et approuvé le 3 mars 1863—lesquelles listes ont été dressées par les assesseurs-assistants et embrassent la partie du dit district de perception comprenant la Paroisse d'Orléans—resteront ouvertes pour être examinées par tous les intéressés, pendant quinze jours à partir de la présente date, au Bureau de l'Assesseur, à la Douane de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et, immédiatement après l'expiration de ces quinze jours, le 27 et le 28 juin courant.

Je recevrai et déciderai tous les appels relativement aux évaluations erronées ou excessives des dits assesseurs-assistants. Tous les appels à l'assesseur doivent être faits par écrit, spécifier la cause particulière de la demande d'une décision et signaler l'erreur ou l'inégalité.

WILLIAM H. HIGGINS, Assesseur. 12 juin—au 27

Ouverture du splendide Salon DE D. LOPEZ,
Encoignure Canal et Dauphine.

M. D. LOPEZ a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira, le huit JUIN son nouvel établissement. On trouvera dans son SALON des rafraîchissements et des collations de tous genres, et dans les meilleures conditions.

GLACES, SORBETS.

Et surtout son délicieux CHOCOLAT GLACÉ, qui est sans égal.

PATISSERIES et CONFISERIES en tous genres, CORDIAUX et FRUITS AU JUS, et beaucoup d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer, tout ce qui concerne le service d'un salon de premier ordre, sous tous les rapports.

Note—On se charge également des commandes pour repas de noces et soirées.

Les commandes seront, comme par le passé, exécutées avec soin et célérité.

La maison à l'angle de rue Conti et Chartres est toujours ouverte comme par le passé. 8 juin

Vins pour l'Exportation.

25 barriques vin rouge, Côtes Fronsac, 25 do St. Julien Médoc, 25 do Pauillac, 25 do Castillon, 25 caisses vin rouge, St. Julien.

A vendre par E. BORDELOIS, 41, rue Vieille-Levée. 15 juin—1m.

EN débarquement du navire HAPPY, de Bordeaux, 120 barriques vin rouge, St. Magne, [illegible] blanc, Sauternes, [illegible]

A vendre par E. BORDELOIS, 41, rue Vieille-Levée. 1 juin—1m.

J. P. DUNHAM, FACTEUR de Coton & MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
51......Rue de la Commune......51
15 mai—1m

Académie de Musique.

Jeudi soir, 16 juin.

VOL AU VENT, pantomime comique—Le MAITRE DE DANSE, par Mlles Zuffretta et Joséphine Zuffretta.

AVIS.

Le navire français LOUIS CEZARD, capitaine Chevalier, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue Hôpital.

Les consignataires sont requis de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. C. CAVAROC & CO., 116 rue Royale. Nlle-Orléans, 13 juin 1864. 14 juin—3f

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français LOUIS CEZARD, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale. Nlle-Orléans, 13 juin 1864. 14 juin—3f

AVIS.

Le navire français CHENE, capitaine Pradenas, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue Hôpital.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. C. CAVAROC & CO, 116 rue Royale. Nlle-Orléans le 13 juin 1864. 14 juin—3f

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français CHENE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. C. CAVAROC & CO, 116 rue Royale. Nlle-Orléans 13 juin 1864. 14 juin—3f

Indienne rouge Indienne rouge
TURKEY RED.

A vendre au magasin, Coin Chartres et Dumaine, F. JACOB.

Egalement—Un lot de CRIN pour chaises et sofas. 14 juin—1m

AU CHENE VERT,
Encoignure [illegible] et Derbigny.

Mme THIERRY informe ses amis et le public que l'on trouvera dans ses jardins les fleurs les plus belles et les plus variées, [illegible] BOUQUETS DE MARIAGE faits avec goût, [illegible] assortiment de Plantes et Arbustes à des prix réduits. 14 juin—1m

Papier palmier—Papier palmier.

EN débarquement du steamer COLUMBIA—1000 rames papier palmier, 14x20, 1000 do do 16x22, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par WM. J. REID, Rue des Magasins, No 33. 14 juin—1f

EN débarquement du navire Louis Cezard venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—[illegible] barriques vin rouge St Julien, [illegible] barils vin blanc Haut Sauternes, [illegible] caisses vermouth, Noilly Prat & Co, [illegible] barriques vin rouge Château Dillon, [illegible] barils vinaigre de vin blanc.
C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 14 juin—8

EN débarquement du navire Chêne, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—[illegible] 17 barils et [illegible] blanc Haut Sauternes, 38 barriques vin rouge, Château Dillon.
C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 14 juin—8

EN débarquement du navire Chêne, venant de Bordeaux—[illegible]

Au drawback

50 caisses vin rouge St Julien, [illegible] 50 douzaines chapeaux de paille, [illegible]
A vendre par ANT LANATA, 14 juin [illegible]

J. H. WILSON & CO,
159..RUE TCHOUPITOULAS..159
ENTRE JULIE ET ST-JOSEPH.

Offre à vendre un grand choix D'EAUX DE VIE, VINS, GENIEVRES et WHISKYS, aux prix [illegible] du marché.

Egalement—en lots au gré des acheteurs—les machines et les installations d'une grande distillerie, comprenant

3 BOUILLOIRES à cheminée double,
2 MACHINES A VAPEUR,
50 cuves, chacune de la capacité de 1500 à 2000 gallons.
Une grande quantité de TUYAUX DE GAZ—toutes grosseurs,
Un fort lot de TUYAUX DE CUISINE, FONTES EN CUIVRE, REBORDS et tuyaux, CERCLES FLECHES et POULIES.
Plusieurs milliers de pieds de BOIS DE CONSTRUCTION, CYPRE préparé, et VOLIGES de 4 différentes grosseurs. 14 juin—4f

Le MAGASIN POPULAIRE
DE
Marchandises Sèches
A BON MARCHÉ.
THEODORE DANZIGER,
Au coin des rues Royale et St Philippe

Malgré les prix qui haussent tous les jours, vend comme par le passé, aux anciens prix.

Il vient de recevoir et offre en vente lundi 13 du courant—[illegible] Mousselines Suisses, [illegible] Véritables Jaconats français à 60 cts, [illegible] Un fort lot de soie noire.

2 caisses toile en consignation, à vendre à très bas prix.

75 douzaines véritables bas anglais pour dames.

Egalement
Etamine noire,
Tamise noire,
Mousseline de laine noire.
12 juin &c., &c., &c.

J. LEVOIS & CO.
Viennent de recevoir et ouvriront
Lundi 13 courant:

2 caisses JACONAS imprimé ... à 25 cts
2 do JACONAS FRANÇAIS imprimé en nouveautés ... à 40 cts
2 do ORGANDI FRANÇAIS, à deux couleurs ... à 50 cts
2 do ORGANDI RICHE, [illegible] ... à 60 cts

—Egalement—
GRENADINES RICHES brodées,
GRENADINES noires,
MOUSSELINE blanche, JACONAS do, MULL MULL, NANSOUK UNIS à carreaux et rayés.

Pour cause d'inventaire:

Le magasin sera fermé vendredi et samedi 17 et 18 courant et r'ouvrira lundi 20

J. LEVOIS & Co, encoignure Canal et Bourbon. 12 juin—6

Le dépôt de machines à coudre de WHEELER & WILSON

A été transporté au No. 172 de la rue du Canal.

Les nouveaux et précieux perfectionnements ont été introduits dans les vieilles machines. On y répare les machines à des prix réduits et le travail est garanti.

AIGUILLES—à 75 cents la douzaine.

M. A. PECK, 172, rue du Canal. 13 juin—1m

Confiserie de l'Opéra.

JULES HIMBERT se rappelle au souvenir des personnes qui se fournissent dans sa maison, et se recommande au public pour tout ce qui concerne Baptêmes, Noces, Repas chauds et froids, Ambigus, Soirées, etc

Spécialité de gâteaux fins de dessert, petits fours, vol-au-vent garnis, et en général tout ce qui a rapport à la pâtisserie dite parisienne.

Livre de bonbons surfins ... 75 cents.
Soda ... [illegible]
Gâteaux pour soirées, à 25 cts la douzaine.

N. B.—Tout ce qui concerne le service de la table sera fourni par la maison, et ne sera sujet à aucune rétribution additionnelle. 12 juin—6

AUX DAMES,
POUR CETTE SEMAINE SEULEMENT,
Au Magasin de R. Turnbull,
RUE DU CANAL, No. 131,
(Batisses Touro.)

JOLIS JACONATS FRANÇAIS A 37 1/2 cts la yard
—ET—
Plusieurs lots d'encan de ORGANDIES SHEER, bon teint,
A très bas prix. 12 juin—12, 14 16

Extrait de Café, Epices, &c.

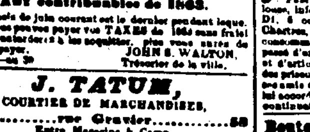

C. Lienhard, Fabricant D'EXTRAIT DE CAFE.
—301—
Rue du Camp.
Vis à vis le Marché de la rue des Magasins.
8 juin

AVIS DU TRESORIER DE LA VILLE.
Aux contribuables de 1863.

LE mois de juin courant est le dernier pendant lequel vous pouvez payer vos TAXES de 1863 sans frais! Plus vous tarderez à les acquitter, plus vous aurez de frais à payer.

JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville. 8 juin—1m 30

J. TATUM,
COURTIER DE MARCHANDISES,
58.........rue Gravier.........58
Entre Magasins & Camp.

MARCHANDISES SECHES, VETEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE.

Achats et vente de bottes, souliers, chapeaux, &c.

En magasin, Marchandises pour habitations. 13 avril—3m

Boulangerie.

LE soussigné prévient le public que l'ancienne BOULANGERIE F. DUCOM, si avantageusement connue, sera ouverte à partir du 1er juin prochain. Les nouveaux propriétaires prennent l'engagement de fournir du pain de première qualité et feront du pain chaud à 7 heures P. M. Ils sollicitent de tous leurs amis, des anciens clients de la maison, et du public en général un patronage qu'ils s'efforceront de justifier.

FERET & BOUCHE, rue Bourbon, 58 & 60. 26 mai—1m

Pour New York, directement
Départ SAMEDI, 18 du courant, à 8 h. du matin

POUR NEW YORK—Le steamer favori et régulier COLUMBIA, de la Malle des Etats-Unis, commandant D. B. Barton, partira, du pied de la rue St Joseph, pour New York, directement, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à Wm J REID, Rue des Magasins No 33. 8 juin

POUR NEW YORK.

Le steamer du marché et bien connu, YAZOO, commandant [illegible] W. Couch, [illegible] reprendra ses voyages réguliers entre ce port et New York. Il partira du [illegible] wharf, au pied de la rue Toulouse, pour New York, directement, avec la malle des Etats Unis, MERCREDI, [illegible] juin, à 8 heures du matin.

Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements) s'adresser à WARMAKEN & CO, Agents, rue de l'Union, No 41. 14 juin

Départ tous les Vendredis—Pour Vicksburg, Natchez, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le beau bateau à vapeur LANCASTER No. 4, [illegible] tous les VENDREDIS, à cinq heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à W. G. BETTERTON, rue Toulouse, No [illegible]. 16 juin

Pour New York et la Havane.
Départ MERCREDI, 22 juin, à 8 heures A. M.

[illegible] MATANZAS, [illegible]

Il vient directement de New York et se fera peu de quarantaine.

Pour fret ou passage (magnifiques emménagements), s'adresser aux agents AVENDANO FRERES. 16 juin

Départ tous les SAMEDIS et MERCREDIS [illegible] Le bateau à vapeur KIOTO, [illegible]

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. H. HEALD, Rue Carondelet, No 45

Les expéditeurs et les passagers devront se munir des passeports et des permis nécessaires.

Paquebot de la côte au dessous de la ville. Le bateau à vapeur NEBRASKA, [illegible]

[illegible]

POUR BORDEAUX—[illegible] C. CAVAROC & Co [illegible]

POUR LE HAVRE—[illegible] HAPPY, [illegible]

POUR LA HAVANE—[illegible] LOUIS CEZARD, [illegible] C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale

POUR LA HAVANE—[illegible] DUNCAN [illegible] P. BOUDOUSQUIE. 20 mai

LIGNE REGULIERE—POUR VERA CRUZ [illegible] CORNELIA [illegible] L. JOUBLANC [illegible]

POUR TAMPICO—[illegible] UNITED STATES [illegible] L. JOUBLANC. 21 mai

POUR TAMPICO—[illegible] HENRY TRAVERS, [illegible] F. CLAVEL & Co, 17, rue des Magasins. 7 juin

POUR TAMPICO—[illegible] JOVEN MARIA, [illegible] B. FERNANDEZ & Co. 7 juin

POUR TAMPICO—[illegible] W. WILDER, [illegible] JOSEPH KELLEY, [illegible] Gravier. 2 juin

POUR TAMPICO—[illegible] L'ECLAIR, [illegible] B. FERNANDEZ & Co, 125, Vieille Levée. 3 juin

POUR MATAMOROS—[illegible] ISABELITA [illegible] B. FERNANDEZ & Co, 125, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—[illegible] EXCHANGE, [illegible] L. JOUBLANC, [illegible] 1 juin

POUR MATAMOROS—[illegible] FANNY, [illegible] L. JOUBLANC 2 juin

POUR MATAMOROS—[illegible] MAY ROBINSON, [illegible] D. DE GOICOURIA & Co, rue Poydras. 30 mai

POUR MATAMOROS—[illegible] T. C. ACTON, [illegible] JOSEPH KELLEY, rue Gravier No 86. 3 juin

POUR MATAMOROS—[illegible] HARRIET WOOD, [illegible] B. FERNANDEZ & Co, 125, Vieille Levée. 4 juin

POUR MATAMOROS—Partira dans le plus bref délai pour le port ci-dessus, la goëlette [illegible] ANITA, [illegible] AVENDANO FRERES, Agents, 1.6, rue de la Commune. 10 juin

VENTES A L'ENCAN.

COTON, COTON—75 balles Coton à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu jeudi 16 juin, à 2 heures, à son magasin d'encan, rue du Camp No 19—75 balles COTON.

Des échantillons seront exposés à la vente.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 15 juin

Grande vente importante de meubles en bois de rose et en acajou, tableaux à l'huile, glaces françaises, rideaux et tapis riches, &c &c à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu lundi 20 juin, à 11 heures, à la résidence No 113 de la rue Dauphine, entre les rues St Louis et Toulouse, tout le mobilier de la dite résidence, [illegible]

Conditions: comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 15 juin

AVOINE AVOINE.
25 boucauts avoine à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu vendredi 17 juin, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp No 19, 25 boucauts avoine.

Conditions comptant, en billets du trésor des Etats-Unis. 16 juin

Grande vente du contenu de l'Orleans House, bien connu et situé au No 40 de la rue Toulouse—Vente à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mardi 21 juin, à 11 heures, à l'Orleans House [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 16 juin

Cafés Rio et Java, jambons, harengs, bœuf mess, beurre Goshen, biscuits pilote, huîtres dans des boîtes en ferblanc, morue, saindoux ferblanc &c
PAR F. F. TRINCHARD.

AUJOURD'HUI à dix heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 48—[illegible] 16 juin

Divers—Pour clore des consignations.
Par D. E. MORPHY, Encanteur

IL sera vendu jeudi 16 juin, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins [illegible] 16 juin

[illegible] toiles d'Irlande, ginga et habillements, chapeaux et casquettes.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 64, rue de Chartres.

VENDREDI [illegible] à 10 heures du matin [illegible]

—Aussi—
Chapeaux et casquettes pour hommes et enfants.

Vente hebdomadaire de Scrips d'Assurances et d'Actions de Banques.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
Bureau No 9, rue Vieille Levée.

SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

Marchandises Sèches—Marchandises Sèches
PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

[illegible] 15 juin.

Bon trotteur, buggy et harnais.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, Passage de la Bourse, entre Canal et Douane [illegible]

Conditions: comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 16 juin

Succession de Charles Richard Lambert, No. 20,441, Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Terrains dans le Troisième District.
PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

EN vertu d'une ordonnance [illegible]

Propriété en face de l'Ecole Fillmore
PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

GARDIENNE D'ENFANTS.

UNE [illegible] 14 juin

Eaux de vie, 4me preuve.

200 quarts de pipes COGNAC Leuse & Co.

A vendre pour clore une consignation, par J. J. HERR, 138, rue Commune. 1 juin—6

TABAC A CHIQUER
EN MAGASIN—

50 caisses Veterans, 10 livres, noir et doux, [illegible]

A vendre, aux plus bas prix du marché, par MAYER FRERES, Rue Tchoupitoulas, No 51, entre Poydras et Natchez.

TABAC FIN ET TABAC A FUMER

50 grosses Navy 7s, do Honey Dew, [illegible]

MAYER FRERES, Rue Tchoupitoulas, No 51, entre les rues Poydras et Natchez

Demande de nourrice.

ON demande une nourrice. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No 1 de la rue [illegible]. 8 juin

DEMANDE.

ON désire acheter plusieurs petites maisons situées dans les 1er, 2me, 3me et 4me Districts. S'adresser à E. FAUCHET, courtier, No 36, Passage de la Bourse. 3 juin—1f

Chapeaux de paille.

CINQUANTE douzaines chapeaux de paille d'Italie pour messieurs, à vendre par PIAGGIO FRERES, successeurs de Piaggio & Vicosa Jr., rue de la Vieille-Levée, Nos 64 & 66. 21 mai—1m

LE Dr CAPDEVIELLE

Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE [illegible] Domicile, RUE DE CHARTRES, No 185.

J. AUGE.

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son établissement, actuellement situé rue de Chartres, sera transféré rue Canal No 132 entre les rues St Charles et Carondelet, dans le courant du présent mois. 5 juin

Marchandises sèches à bon marché
R. TURNBULL,
131......RUE DU CANAL......131
—BATISSES TOURO—
Grandes consignations DE **ETOFFES A ROBES,** DE MARCHANDISES DU PAYS

Et de tous les articles dont les acheteurs de la campagne peuvent avoir besoin.

Nous offrirons en outre la plus grande partie de notre stock de choix aux PRIX D'ENCAN.

R. TURNBULL. 8 mai

A LOUER
Maison et jardin sur le Bayou St Jean.

La belle maison et le magnifique jardin, ci-devant la propriété de M. G. A Frerot, située sur le Jardin Magnolia et le Bayou St Jean, près du Pont, seront livrés, à des conditions avantageuses, à un bon locataire. Les chars à cheval, pour la ville, le Fare et le Half Way House partent de l'endroit toutes les 10 minutes. C'est une excellente occasion pour quelqu'un [qui] voudrait y établir un hôtel ou un restaurant. Pour les détails s'adresser au bureau de ce journal ou au propriétaire.

G. MERZ Jr., Au coin des rues Villeré et Toulouse. 21 mai—1m

AVIS.

J FLEURY, de l'ancienne maison FLEURY & Cie Fabrique de Tabac, rue de Chartres, coin Toulouse, informe ses amis et le public, qu'il ouvrira LUNDI, 6 courant, son NOUVEAU MAGASIN, rue de Chartres, Nos 99 et 101, entre Conti et St-Louis, où les consommateurs pourront s'approvisionner comme par le passé d'excellents tabacs à fumer, à priser et à chiquer, et des cigares. Il profite de cette occasion pour remercier ses amis du bienveillant patronage qu'ils ont bien voulu lui accorder, et il fera tous ses efforts pour en mériter la continuation. 6 juin—1m

AVIS.

PERDUE OU VOLEE—Une traite datée de St Louis 2 avril 1864, tirée par W. C. Kennett à Co., à cinq mois de vue, sur Converse & Kennett, pour $5500, à l'ordre de H T. Mudd, et endossée par lui, à mon ordre et acceptée par Converse & Kennett. Le paiement en a été arrêté. Le public est prévenu de ne pas acheter ou négocier la dite traite.

D. C BATES. Nlle-Orléans, 1er juin 1864. 1 juin—3f

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes:

Bouteilles et demi bouteilles d'ale et de porter
Grandes et demi bouteilles de champagne

J. A. BLAFFER, agent, Ale de Philadelphie, de Massey, Collins & Co. Rue Bienville, Nos 28 et 30. 3 avril—6m

L. S. MARCHAND, IMPRIMEUR,
301........Rue de Chartres........301
Entre Ste Anne et Dumaine.

A LOUER.

La MAISON A DEUX ETAGES, avec VERANDAH, située rue Bienville, No 84, entre Royale et Bourbon. [illegible] 21 mars

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, jupons, linge fait et chapeaux.
PAR E. ROGER & CO.
Joseph Hole, encanteur.

JEUDI, 16 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

150 lots marchandises sèches de saison,
200 douz. jupons à ressorts, grandeurs assorties.
50 lots linge fait et chemises, divers genres,
200 douz. chapeaux pour hommes et enfants.

Conditions à la vente. 16 juin

Grande vente de rubans pour chapeaux de dames, [illegible] et fantaisie, de soie, Nos 12 à 40, pour chapeaux de dames—[illegible] une facture de broderies riches, parures, cols et manches.
PAR Wm P VINCENT, encanteur

IL sera vendu jeudi, [illegible]

Meubles à l'encan
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

Epaules, saindoux, beurre, épices, café, sucre, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

[illegible]

Charmante propriété [illegible]
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse No 36.

SAMEDI [illegible]

PAR J B CROZAT, encanteur.

[illegible]

Succession de Joseph [illegible]—No 20,41[illegible]
PAR J. B. CROZAT, encanteur.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Charles G. Gaines, Frederick Jordy et William Hey [illegible] Affaires Consolidées.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible] 16 juin—juil 2, 11, 16

Thomas Fanning vs. William Drury

COUR du Troisième Juge de Paix [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Pierre [illegible] Forge—No 14,049

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

A. MOREL, Député Greffier. 7 juin—11, 16

Vieux fer et toute espèce de métaux
AUX PLUS HAUTS PRIX

ON achète de vieux fer battu et fondu et toute espèce de métaux, [illegible]

Chapeaux! Chapeaux!
35, Rue des Magasins, 35.

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français et américains, [illegible]

Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux de nouvelle mode. Manufacture à Brooklyn, New York.

E. S. BENEDICT. 14 nov—1m

AVIS.
AU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
MAISON de COMMISSION à PARIS

EDOUARD GOURSAUD de la maison GUERRE & GOURSAUD informe ses amis et en général les commerçants de la Nouvelle-Orléans, qu'il est de retour [illegible]

S'adresser chez GUERRE & GOURSAUD, 117 rue du Canal, Bâtisses Touro. 18 mai

CUISINIERE.

ON a besoin d'une bonne CUISINIERE, bien recommandée. S'adresser à E. W. CAMMACK, A la Banque des Citoyens. 13 juin

Demande de Charrettes

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT cinquante CHARRETTES à deux et à simple attelage pour transporter du charbon, du débarcadère des navires à l'usine de la Compagnie du Gaz. On donnera de bons prix. S'adresser au No [illegible] de la rue du Camp [illegible] 15 juin

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, rue de la Vieille Levée
Entre St Louis et Conti. 16 juin—1m

Farmacia Española y Italiana,
Esquina de las calles Poydras y Phillippa, N. O.

[illegible]

JAIME MAINFORA, farmacéutico

CIGARES de la Havane—[illegible] Rue Gravier, No 54.